# Fiche signalétique STZ Herbicide

FDS n°: 1466-14-A

Date de révision: 2017-03-09

Format: NA Version 1



# 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom du produit STZ Herbicide

Autres moyens d'identification

Code du Produit 1466-14-A

Synonymes SULFENTRAZONE (FMC 97285):

2',4'-dichloro-5'-(4-difluoromethyl-4,5-dihydro-3-methyl-5-oxo-1H-1,2,4-triazol-1-yl)

methanesulfonanilide (IUPAC name);

N-[2,4-dichloro-5-[4-(difluoromethyl)-4,5-dihydro-3-methyl-5-oxo-1H-

1,2,4-triazol-1-yl]phenyl] methanesulfonamide (CAS name)

Ingrédient(s) actif(s) Sulfentrazone

Famille chimique Triazolinones

PCP # Pendiente

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée : Herbicide

Restrictions conseillées pour

l'utilisation

Utilisez tel que recommandé par l'étiquette

Adresse du fournisseur

FMC Corporation 2929 Walnut Street Philadelphia, PA 19104

(215) 299-6000 ((Informations générales )

msdsinfo@fmc.com (courrier électronique - informations générales)

Numéro d'appel d'urgence

Pour toute urgence de type fuite, incendie, déversement ou accident, appeler :

800-424-9300 (CHEMTREC – États-Unis)

(703)-527-3887 (CHEMTREC – PCV – Reste du monde)

Urgences médicales :

800-331-3148 (États-Unis et Canada)

651-632-6793 (Tous les autres pays; à frais virés)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

#### Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200).

Date de révision: 2017-03-09

Version 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Catégorie 2

#### Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

#### Vue d'ensemble des procédures d'urgence

#### Avertissement

## Mentions de danger

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



#### Conseils de prudence - Prévention

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

#### Conseils de prudence - Réponse

P314 - Consulter un médecin en cas de malaise

#### Conseils de prudence - Élimination

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### HNOC (danger non classé autrement)

Non classés ne étaient pas autrement dangers identifiés.

#### **Autres informations**

Très toxique pour les organismes aquatiques.

# 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Famille chimique

Triazolinones.

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Sulfentrazone	122836-35-5	40
Propylène glycol	57-55-6	5-10
Toluene	108-88-3	1-5

Les synonymes sont fournis dans la section 1.

## 4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux Maintenez les yeux ouverts et rincez-les doucement, avec précaution, avec de l'eau

pendant 15 à 20 minutes. Si la personne porte des verres de contact, les enlever au bout des 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Communiquer avec un centre

antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.

Contact avec la peau Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau pendant

15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le

traitement approprié.

**STZ Herbicide** 

FDS n°: 1466-14-A

Date de révision: 2017-03-09

Version 1

Inhalation Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, contactez les services d'urgence:

puis, effectuer une respiration artificielle, de préférence par bouche-à-bouche, si possible. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement

approprié.

Ingestion Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour des conseils de

traitement. Faire boire un verre d'eau si elle est capable d'avaler II ne faut pas induire le vomissement à moins que vous ne receviez cette consigne d'un médecin ou du centre antipoison. Il ne faut rien mettre dans la bouche d'une personne inconsciente et il ne faut

pas la faire vomir non plus.

Les plus importants symptômes et Effets sur le système nerveux central. effets, aigus ou retardés

Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant

Traiter en fonction des symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Mousse. Poudre sèche. Eau pulvérisée. Agents extincteurs appropriés

Dangers spécifiques du produit La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et

corrosifs.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Non sensible. Non sensible.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection.

# 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles Isolez la zone et y mettez un panneau d'avertissement. Éliminer toutes les sources

d'inflammation. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Équipement de protection individuel, voir section 8.

**Divers** Pour des consignes additionnelles concernant le nettoyage, appelez le service d'assistance

téléphonique de FMC dont les coordonnées sont données à la section 1, « Identification du

produit et de l'entreprise » ci-dessus.

Précautions pour le protection de

l'environnement

Éloignez les gens et les animaux du déversement ou de la fuite et de la zone sous le vent par rapport à la fuite. Maintenir le produit à distance des lacs, ruisseaux, mares et égouts.

Méthodes de confinement Endiquez pour empêcher le ruissellement. Absorber avec de la terre, du sable ou autre

produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

Nettoyez et neutralisez la zone de déversement, les outils et les équipements en lavant Méthodes de nettoyage

avec de l'eau de javel et du savon. Absorbez l'eau de rincage et ajoutez-la aux déchets déjà recueillis. Les déchets doivent être classés et étiquetés avant leur recyclage ou leur

élimination. Éliminez les déchets tel qu'il est indiqué dans la section 13.

# 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention Ne pas contaminer d'autres pesticides et engrais, l'eau, la nourriture ou les aliments pour

animaux pendant le stockage ou l'élimination.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart des flammes, des **Entreposage** 

surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Tenir hors de la portée des enfants et des

animaux. Conserver dans le contenant original.

**Produits incompatibles** Aucun connu

Date de révision : 2017-03-09

Version 1

# 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH	Mexique	
Toluene	TWA: 20 ppm	TWA: 200 ppm	IDLH: 500 ppm	Mexico: TWA 50 ppm	
(108-88-3)		Ceiling: 300 ppm	TWA: 100 ppm	Mexico: TWA 188 mg/m <sup>3</sup>	
			TWA: 375 mg/m <sup>3</sup>	-	
			STEL: 150 ppm		
			STEL: 560 mg/m <sup>3</sup>		
Nom chimique	Colombie-Britannique	Québec	TLV-TWA pour l'Ontario	Alberta	
Propylène glycol	-	-	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	-	
(57-55-6)			aerosol only		
			TWA: 50 ppm		
			aerosol and vapor		
			TWA: 155 mg/m <sup>3</sup>		
			aerosol and vapor		
Toluene	TWA: 20 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 50 ppm	
(108-88-3)		TWA: 188 mg/m <sup>3</sup>		TWA: 188 mg/m <sup>3</sup>	
		Skin		Skin	

#### Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ordre technique Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle.

Lorsque vous travaillez dans des endroits confinés (par exemple, des réservoirs, conteneurs, etc.) assurez-vous qu'il y a une source d'air pour la respiration et portez

l'équipement recommandé.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Se il ya un risque d'exposition à des particules qui pourraient causer une gêne oculaire,

porter des lunettes de protection chimique.

Protection de la peau et du corps Porter une chemise à manches longues, un pantalons long, des chaussettes, des

chaussures et des gants.

Protection des mains Gants de protection

**Protection respiratoire** En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, des dispositifs de

protection respiratoire approuvés par NIOSH/MSHA doivent être utilisés. Un dispositif de protection respiratoire doit être fourni en accord avec les règlements locaux en vigueur.

Mesures d'hygiène De l'eau propre doit être disponible pour lavage en cas de contamination au niveau des

yeux et de la peau. Laver le peau avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer. Prendre un bain ou une douche à la fin du travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Il ne faut pas laver les vêtements de travail avec les

vêtements de la maison.

Informations générales Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs

d'équipements de protection appropriés Ces recommandations s'appliquent au produit sous

sa forme commercialisée

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Date de révision : 2017-03-09 Version 1

**Aspect** Blanc cassé Liquide

État physiqueLiquideCouleurBlanc casséodeurFaible Alcool

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

**pH** 5.3-6.0 @ 20 °C

Point de fusion/point de congélation 123 °C

Point/intervalle d'ébullition Aucun renseignement disponible

Point d'éclair > 94 °C / > 201 °F Méthode Tag en vase fermé

Taux d'évaporationAucun renseignement disponibleInflammabilité (solide, gaz)Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure Aucun renseignement disponible

d'inflammabilité:

Limite inférieure Aucun renseignement disponible

d'inflammabilité:

Pression de vapeur 1 x 10-9 mm Hg à 25 °C

Densité de vapeur Aucun renseignement disponible

Densité 10.07 lb/gal

Densité 1.206 @ 20 °C (water = 1)
Solubilité dans l'eau Susceptible de dispersion d

Susceptible de dispersion dans l'eau Solubilité dans d'autres solvants Aucun renseignement disponible Coefficient de partage Aucun renseignement disponible Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible Température de décomposition Aucun renseignement disponible Viscosité, cinématique Aucun renseignement disponible Viscosité, dynamique Aucun renseignement disponible Propriétés explosives Aucun renseignement disponible Propriétés comburantes Aucune donnée disponible

Masse moléculaire

Masse volumique apparente

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

# 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité** Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique Stable.

Possibilité de réactions Aucun dans des conditions normales de traitement.

dangereuses

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter Chaleur excessive Matières incompatibles Aucun connu.

Produits de décomposition Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx), Oxydes de soufre, Chlorure d'hydrogène,

dangereux Fluorure d'hydrogène.

# 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

#### Renseignements sur le produit

**DL50 orale** 2084 mg/kg (rat) **DL50 épidermique** > 2000 mg/kg (lapin)

CL50 par inhalation > 2.72 mg/l 4 heures (rat) Concentration maximale atteignable (zéro la mortalité)

Lésions oculaires graves/irritation Non irritant.

oculaire

Corrosion cutanée/irritation cutanée Très peu irritant.

**Sensibilisation** N'a pas causé de sensibilisation chez des animaux de laboratoire.

## Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Les signes de toxicité chez les animaux de laboratoire auxquels on a administré de la

Date de révision: 2017-03-09

Version 1

sulfentrazone comprenaient des convulsions cloniques, une ataxie, une hypersensibilité au toucher, une chromorhinorrhée, une coloration abdominogénitale, une diminution de la locomotion, des larmoiements, des écoulements nasaux et des yeux.

#### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sulfentrazone: Une exposition prolongée cause une diminution de la teneur en Toxicité chronique

hémoglobine et de l'hématocrite, et une augmentation du poids de la rate et de

l'hématopoïèse extramédullaire splénique à des doses élevées dans des études sur des

animaux

Mutagénicité Sulfentrazone: Pas génotoxique

Cancérogénicité Sulfentrazone: Aucune preuve de cancérogénicité provenant d'études animales

sulfentrazone: Des signes cliniques de neurotoxicité chez des animaux de laboratoire ont Effets neurologiques

été observés à des doses élevées.

Toxicité pour la reproduction Toxicité pour le développement

Sulfentrazone: Pas de toxicité pour la reproduction.

Sulfentrazone: Le poids fœtal a diminué; L'ossification squelettique retardée observée à des doses non toxiques pour la mère est des effets réversibles et une dose-réponse est établie; Malformations observées chez les fœtus à des doses toxiques pour la mère et

compatibles avec le mode d'action des inhibiteurs de la protoporphyrénine oxydase. Des tests de toxicité sur le développement et des résultats ont été obtenus pour la sulfentrazone avec du toluène présent comme impureté. Des tests de toxicité sur le développement et des résultats ont été obtenus pour la sulfentrazone avec du toluène présent comme

impureté.

STOT - exposition unique Non classé.

STOT - exposition répétée Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Effets sur les organes cibles Effets neurologiques

Sulfentrazone: Système hématopoïétique.

sulfentrazone: Des signes cliniques de neurotoxicité chez des animaux de laboratoire ont

été observés à des doses élevées. Aucun renseignement disponible.

Risque d'aspiration

Nom chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Toluene		Group 3		
108-88-3		•		

#### Légende:

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 - non classifiable quant à sa cancérogénicité pour l'homme

# 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

#### Écotoxicité

Sulfentrazone (122836-35-5)				
Ingrédient(s) actif(s)	Duration	espèce	VALEUR	UNITÉS
Sulfentrazone	72 h EC50	Algues	32.8	mg/l
	48 h EC50	Crustacés	60.4	mg/l
	96 h LC50	Poissons	94	mg/l
	21 d NOEC	Poissons	5.9	mg/l
	21 d NOEC	Crustacés	0.51	mg/l

Persistance et dégradabilité Sulfentrazone: Persistent, Ne pas facilement hydrolyser, Ne se biodégrade pas facilement.

**Bioaccumulation** Sulfentrazone: La substance n'a pas de potentiel de bioconcentration.

Mobilité Sulfentrazone: Mobile, Peut atteindre les eaux souterraines.

# 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination L'élimination inadéquate de l'excès de pesticides, de mélange de pulvérisateur ou de l'eau

Date de révision: 2017-03-09

Version 1

de rinçage est interdite. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés selon les instructions contenues sur l'étiquette, veuillez communiquer avec les autorités concernées pour des conseils.

Emballages contaminés

Mettez au rebut les contenants selon les règlements locaux, fédéraux et provinciaux. Rapportez-vous à l'étiquette du contenant qui contient des instructions sur l'élimination. Ne pas réutiliser ou remplir ce conteneur.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT**Ce produit n'est pas considéré comme un produit dangereux, tel que défini par le Ministère

des transports des États-Unis, 49 CFR, parties 100 à 185.

TMD Classement ci-dessous n'est applicable que lorsqu'ils sont expédiés par bateau et n'est pas

applicable lorsque expédiés seulement par voie routière ou ferroviaire.

N° ID/ONU UN3082

Nom officiel d'expédition Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a

Classe de danger 9
Groupe d'emballage III

Polluant marin Sulfentrazone.

**Désignation** UN3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, no.s. (Sulfentrazone), 9,

PGIII, Polluant marin

#### ICAO/IATA

N° ID/ONU UN3082

Nom officiel d'expédition Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a

Classe de danger 9
Groupe d'emballage III

**Désignation** UN3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, no.s. (Sulfentrazone), 9,

PGIII, Polluant marin

IMDG/IMO

N° ID/ONUUN3082Classe de danger9Groupe d'emballageIIINo EMSF-A, S-FPolluant marinSulfentrazone

**Désignation** UN3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, no.s. (Sulfentrazone), 9,

PGIII, Polluant marin

# 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

# Règlements fédéraux aux États-Unis

# **SARA 313**

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Toluene - 108-88-3	108-88-3	1-5	1.0

## SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	No
Risque de décompression soudaine	No
Danger de réaction	No

Date de révision : 2017-03-09

Version 1

## Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Toluene 108-88-3	1000 lb	X	X	X
Sodium Hydroxide 1310-73-2	1000 lb			X

#### **CERCLA**

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

ſ	Nom chimique	Quantités à déclarer de substances	Quantités à déclarer de substances
		dangereuses	très dangereuses
Γ	Toluene	1000 lb	
1	108-88-3	454 kg	
Ī	Sodium Hydroxide	1000 lb	
	1310-73-2	454 kg	

#### FIFRA Information

Ce produit chimique est un pesticide enregistré à l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) et est soumis à certains exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches signalétiques, et pour les étiquettes du lieu de travail pour les produits chimiques autres que des pesticides. Les renseignements suivants sur les dangers sont requis sur l'étiquette du pesticide :

#### MISE EN GARDE

Provoque une irritation oculaire modérée. Nocif en cas d'inhalation, d'ingestion ou d'absorption par la peau. Ce pesticide est toxique pour les invertébrés marins / estuariens

# États-Unis - Réglementations des États

#### Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65:.

Nom chimique	Prop. 65 de la Californie		
Toluene - 108-88-3	Developmental		

# Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Propylène glycol	X		X
57-55-6			
Toluene	X	X	X
108-88-3			

#### Inventaires internationaux

Nom chimique	Inventai re	LIS (Canada)	EINECS/ELINC S (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)
	TSCA	,						,
	(États-U							
	nis							
	d'Améri							
	que)							

Date de révision: 2017-03-09

**Version** 1

Propylène glycol 57-55-6	Х	Х	X	X	X	X	Х	Х
Toluene 108-88-3	Х	Х	X	Х	Х	Х	Х	Х

Mexique - Classe

Risque léger, classe 1

Nom chimique	État cancérogène	Mexique	
Toluene		Mexico: TWA 50 ppm	
		Mexico: TWA 188 mg/m <sup>3</sup>	

· ·	Mexique - Inventaire des émissions et des transferts de matières polluantes - Rapport des émissions pour la fabrication, le traitement ou l'utilisation - Quantités seuils	transferts de matières polluantes - Rapport des émissions - Quantités
Toluene	1000 5000 kg/yr	1000 kg/yr

#### **Déclaration SIMDUT**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC

Classe de dangers du SIMDUT

D2A - Matières très toxiques



# 16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Dangers
	1			physico-chimiques -
HMIS	Risques pour la santé	Inflammabilité 1	Danger physique 0	Protection individuelle
	1*			X

Date de révision :2017-03-09Cause de la révision:Libération initiale

#### Avis de non-responsabilité

FMC Corporation factotum estime que les informations et recommandations contenues dans les présentes (y compris les données et les énoncés) sont exactes à la date des présentes. AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI. L'information fournie ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Utilisation d'un produit de esta est régie par la US Environmental Protection Agency (EPA). Ce est une violation de la loi fédérale pour utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage. En outre, puisque les conditions et méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de FMC Corporation, FMC Société nie expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus d'ou utiliser les produits ou la fiabilité de cette information.

Préparé par

FMC Corporation

Logo de FMC - Marque de commerce de FMC Corporation

© 2017 FMC Corporation. Tous droits réservés. Fin de la fiche signalétique